

VOIRIE ENTRETIEN

Nous, Pierre-Emmanuel GIBSON, Président du SIVOM de la Communauté du Béthunois,

D 321-23-157

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5211-10,

Vu la délibération n° 1-06 du Comité syndical en date du 16 juillet 2020 modifiée les 26 mars 2021 et 22 juin 2022 autorisant le Président, notamment à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que le SIVOM de la Communauté du Béthunois a lancé un marché en procédure adaptée pour les travaux d'aménagement de la rue Constant MARTIN sur la commune de VERQUIN,
Considérant que le marché ordinaire commence à compter de la date de notification au titulaire jusqu'au parfait achèvement des travaux sans réserve,

Conformément au procès-verbal d'attribution de la Commission MAPA en date du 3 juillet 2023,

DECIDONS :

ARTICLE 1 : d'attribuer et de signer le marché relatif aux travaux d'aménagement de la rue Constant MARTIN sur la commune de VERQUIN avec la société SAS EIFFAGE ROUTE NORD EST (14 rue Montaigne 62670 MAZINGARBE) pour un montant prévisionnel de 497 328,30 euros HT.
Les prix unitaires du bordereau de prix sont appliqués aux quantités réellement exécutées.

ARTICLE 2 : les dépenses inhérentes aux montants cités en article 1^{er} seront imputées au budget principal sur la compétence 321.

ARTICLE 3 : la Directrice Générale des Services du SIVOM de la Communauté du Béthunois et le comptable de la Trésorerie Béthune Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Béthune,
Le Président,
Pierre-Emmanuel GIBSON



Signé par : Pierre
Emmanuel
GIBSON

Date : 06/07/2023

Qualité : Président

Cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.